



BONNE ET HEUREUSE ANNEE



La Gazette

Le mot du maire

Chers concitoyens,

La presse s'en est fait largement l'écho récemment à l'occasion du congrès des Maires de France : l'avenir du monde rural, faute d'une prise en compte de ses problèmes spécifiques, est menacé.

Une restructuration territoriale imprécise au bénéfice de transferts de compétence toujours plus nombreux et coûteux, ajoutés à une baisse de nos ressources laissent entrevoir de graves mais réelles difficultés à maintenir l'ancestral maillage communal actuel.

Aussi, l'inévitable refonte de notre R P I à la prochaine rentrée (perte possible d'une classe alors que nous venons de restaurer l'ensemble du bâtiment scolaire !) annoncée par l'Inspection Académique n'offre-t-elle pas l'opportunité d'ouvrir, dès maintenant, une large réflexion sur l'avenir de nos communes de TRANZAULT, LYS, MERS et MONTIPOURET.

Faute de créer, tel qu'il nous est recommandé (sur notre territoire du *Centre alité*) une Centralité⁽¹⁾ locale s'appuyant sur les atouts respectifs de chacune de nos entités communales et en particulier sur les commerces de proximité de Mers, qu'il faut impérativement renforcer, nous prenons le risque, à court terme, de voir **tout** se regrouper à Neuvy (dont la scolarité primaire) et constituer ainsi une nouvelle

Polarité⁽¹⁾ synonyme de réduction de Tranzault en un simple hameau.

Il s'agit donc, en s'unissant, d'organiser notre résistance à cet inéluctable échéance, en créant dès maintenant les conditions d'un sursis au moins temporaire.

Certes, les difficultés à résoudre nos problèmes quotidiens nous accaparent à un tel niveau d'exigence qu'il est raisonnable de nous poser la question de savoir s'il nous restera assez d'énergie disponible pour affronter la montagne de ceux qu'une telle coopération / fusion engendrerait.

L'année 2018, **que je vous souhaite la plus épanouie et heureuse possible**, devrait/devra nous apporter quelques éléments de réponse sur le degré de motivation de chacun de nos partenaires.

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE A
TOUTES ET TOUS**

⁽¹⁾« centralité » et « polarité » sont les termes à la mode abondamment employés par la technostructure et repris avec jubilation par nos responsables tous élus de ces futurs pôles/centres.

Christian PAQUIGNON

Vie municipale

Cérémonie du 11 novembre 2017



La municipalité tient à remercier toutes les personnes présentes à cette cérémonie.



Vie municipale - De tout un peu

VIGILANCE : Nous sommes conscients des limites à l'intrusion d'un éventuel terroriste dans notre école procurée par la création de la nouvelle entrée. Associée à une vigilance active de tous, cette disposition devrait cependant permettre, en filtrant et retardant toute entrée, de contribuer à une amélioration notable de la sécurité.

PLANTATIONS : Deux délaissés, à Rimenoux et au Chassin, dont le département vient de nous confier la gestion viennent d'être plantés de divers arbres fruitiers. Il nous appartiendra de définir les modalités d'usage des futures récoltes. En attendant et pour le présent immédiat, votre vigilance, là aussi, doit être mise à contribution..... une transplantation est si facilement réalisable la 1^{ère} année !

HOMMAGE A JEAN JAURES

Le dimanche 24 juin 2018 après-midi, un spectacle intitulé « Jean, solo pour un monument aux morts » dansé, soutenu par un texte enregistré, sera donné devant le monument aux morts par l'acteur Patrice de Benedetti. Un goûter participatif clôturera cette amicale manifestation

UNE NOUVELLE ENTREPRISE A TRANZAULT

SPECIALISTE POMPE A CHALEUR
PLUMBIE, ELEVEUR DE CHAUFFAGES, INSTALLATIONS THERMOELECTRIQUES

JESSEE COURCOL

9 les loges des bois
36230 Tranzault

07-71-74-43-09

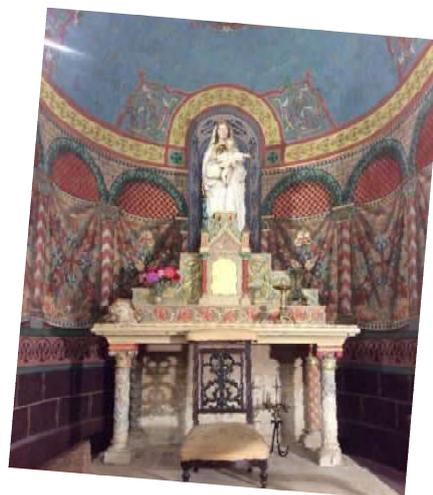
jesseccourcol@gmail.com



Notre Commune

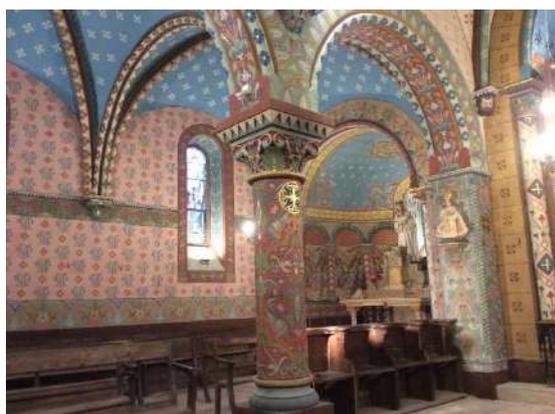
RESTAURATION DES PEINTURES DE L'ÉGLISE

« *Enfin, où en est-on ?* »



A la fin de cette année 2017, la restauration des peintures murales situées dans le Chœur de l'Église et dans les deux chapelles latérales est bien terminée.

Vous découvrirez dans quelques semaines, le magnifique rendu de cette opération, car au mois de Janvier prochain seront célébrés deux offices religieux qui permettront à tous d'admirer non seulement l'œuvre réalisée à la fin du XIXème siècle, mais aussi le travail de récupération réalisé par l'entreprise contractée, durant cette année. A la fin de ces travaux, alors que nous étions assis au fond de l'Église, admirant la richesse du décor, nous est apparue la pauvreté des murs décatés de la nef, comme si l'on



possédait un joyau dans un écrin tapissé d'un satin taché. Dans un souci de perfection, il était indispensable de procéder à un rafraîchissement de ces murs, par la réalisation d'un enduit pérenne. L'opération est en cours ; elle implique un nouveau projet de financement qui dégagera la Mairie de dépense non programmée. Répondant à de nombreuses demandes, nous désirons faciliter l'accès à l'Église par l'installation d'un plan incliné devant les portes et la pose d'une rampe pour aider les plus âgés ; elle sera fixée à l'entrée de la porte côté rue. Au début de l'été

prochain, nous allons clore ce dossier en inaugurant officiellement la restauration de notre Église. La date de la St Pierre, sera opportune pour réaliser cet évènement dans une saison ensoleillée, avec des congés qui permettent la présence d'un public qui n'habite pas la commune et qui a, aussi, amplement participé à notre opération de souscription municipale. Les entités qui nous ont permis d'entreprendre et finaliser ce projet seront présentes avec le Conseil Départemental de l'Indre, la Fondation du Patrimoine et l'Evêché. Un spectacle avec des groupes régionaux est en phase de montage. Dans l'immédiat, l'ouverture de l'édifice au public est prévue pour le mois de Février. Les visiteurs pourront pénétrer dans l'Église et admirer les peintures grâce à un éclairage automatiquement commandé. Un guide pratique de l'histoire de l'Église est en préparation par un travail d'archives ; il sera à la disposition du public à l'entrée de l'Église qui se fera par la porte latérale Est, côté pelouse. Nous espérons la visite de tous, qu'ils soient tranzaltiens ou non, en précisant qu'il s'agit de connaître et faire connaître votre patrimoine culturel au sein d'un édifice qui est public et dont la Commune en est le gestionnaire, selon la Loi établie, il y a plus d'un siècle maintenant.



Conseil du 3 juillet 2017

- ❖ PERSONNEL : Suite au départ à la retraite de FRANCOIS et pour permettre à BERTRAND de prendre des congés, un emploi occasionnel est créé pour la période du mois d'août. Candidat, le jeune Nicolas PLISSON est pressenti pour un volume hebdomadaire de quinze heures.
- ❖ CHEMINS DE RANDONNEE : Les trois anciens itinéraires sont supprimés. Deux nouveaux, les remplacent : Un petit (5,4 km) empruntant la vallée et un plus grand (23 km) tournant autour de la commune et rejoignant celui de Lys st Georges.
- ❖ TRESORERIE : Pour faire face au décalage entre le paiement des factures et le versement des subventions liées aux différents travaux de l'église et de l'école, une ligne de trésorerie de 50 000€ est créée pour un an.
Un emprunt relais de 28 000€ sur deux ans anticipant le remboursement de la TVA est également contracté
- ❖ PROMOTION : Magaly, notre secrétaire, ayant satisfait à l'examen d'adjoint administratif principal sera nommée à ce grade dès que la notification officielle nous sera parvenue.
- ❖ TRAVAUX : Les dates des déménagements et réaménagement du mobilier de l'école par les membres du conseil sont fixées respectivement au 8/07 et 19/08.

Conseil du 6 septembre 2017

Le conseil :

- ❖ **Décide** :
 - D'octroyer à M. François Berger l'indemnité d'Administration et de Technicité au prorata de son temps de service (8 mois).
 - De procéder à une consultation d'entreprises de couverture pour la réfection de divers bâtiments communaux : maison et grange 8 rue de l'abbé Caillaud (ancienne maison Cayre), maison et grange (grand'maison jouxtant la salle polyvalente), Préau de l'école.
- ❖ Prend connaissance : du déménagement complet des grange et maison Cayre, de l'installation d'un poste relais FREE, route de Mers d'ici à la fin de l'année, de l'avancement des travaux à l'école.
- ❖ **Émet** un avis défavorable à la demande d'acquisition de l'excédent communal cadastré B26 situé à l'ajonc.
- ❖ **Accorde** une aide de 200€ pour frais d'obsèques à la famille Plisson.

Conseil du 24 octobre 2017

Le conseil :

- ❖ **Décide** : De fermer les postes d'agent de maîtrise principal (François) et d'adjoint administratif (Magaly). De créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (Magaly).
- ❖ **Procède** à la mise à jour du tableau des emplois communaux.
- ❖ **Fixe**, pour la dernière année, les coefficients servant de base à l'attribution des Indemnités d'Administration et de Technicité (I.A.T.).
- ❖ **Délibère** favorablement pour la mise en place du nouveau régime indemnitaire, RIFSEEP, à compter du 1er janvier 2018.
- ❖ **Fixe** à 20 000€ le prix de vente de 4000 m² de la parcelle à bâtir A512 sise aux « grands patureaux ». Les frais de participation de voirie et réseaux (P.V.R.) et notariaux restant à la charge de l'acquéreur (un jeune couple d'Ardentes).

Qux Conseils (suite)

Conseil du 6 décembre 2017

Le conseil :

- ❖ **Annule** la délibération du 19-12-1983 instaurant l'encaissement des seuls produits de la vente des cartes de randonnée et des photocopies et propose de lui substituer la création d'une nouvelle régie habilitée à recevoir le produit des locations de la ramée, de la salle polyvalente et des photocopies.
- ❖ **Accorde** l'indemnité de conseil au taux de 100% au nouveau receveur, à compter du 1er juin 2017
- ❖ **Sursoit**, dans l'attente d'une enquête plus approfondie, à la tarification de l'utilisation du columbarium.
- ❖ **Maintien** les tarifs communaux à leur niveau actuel. Envisage d'établir une aide à la scolarité pour les enfants de la commune.
- ❖ **Prend** connaissance :
 - Des dégradations engendrées par une prise d'eau dans la structure de la couverture de l'église et demande qu'il soit établi un devis correspondant à leur réparation.
 - De l'information, donnée par l'inspecteur d'académie, selon laquelle, suite à la baisse des effectifs scolaires, une nouvelle organisation des RPI de MERS /MONTIPOURET et de TRANZAULT SARZAY LYS serait proposée au début de la prochaine année civile.
 - Des éléments favorables et des handicaps liés au projet de création d'une chaufferie bois, présentés par le responsable de la SCIC.
- ❖ **Décide** de faire procéder dans le cadre du pays de la Châtre à son étude de faisabilité (technique et financière) et de la comparer avec la géothermie.
 - De procéder à l'achat d'un aspirateur supplémentaire.
 - De ne pas donner suite à la proposition d'installation d'un distributeur de pain permanent sur la commune.
 - De ne pas retenir la proposition de spectacle présentée par "Musique et Théâtre au Pays" pour la réception des travaux de l'église.
- ❖ **Prend** connaissance :
 - Des suggestions d'aménagement de la parcelle sous le terrain de tennis formulées par une représentante d'Indre Nature.
 - De la constitution d'un groupe d'une dizaine de personnes intéressées par la création d'un atelier de gymnastique équilibre/mémoire financées par la « conférence des financeurs »
- ❖ **Fait** le point sur l'évolution des recettes et dépenses d'investissement liées aux différents travaux.
- ❖ **Décide** d'instaurer une nouvelle plage horaire de fermeture de la mairie le mardi après-midi.

Etat Civil

♦ Naissances :

FERNANDEZ Raphaël	le 14/01/17
GAUTIER Rose	le 04/06/17
MHUN Tilio	le 06/08/17
LAMY Julien	le 20/12/17

♦ Mariage :

M. GUILBERT Laurent et Mme JOLLY Thérèse le 15/04/2017

♦ Décès :

M. LUNEAU Rémy	le 22/08/17
M. PLISSON Alain	le 28/08/17
M. VALLON Luc	le 05/09/17

Notre école – Noël

A la question « *Que représente Noël pour toi ?* », les élèves du RPI ont répondu :

Maternelles :

« J'aime bien quand le père Noël il vient offrir des cadeaux. »

« T'es content de voir tes cousines, ta famille, tout le monde à Noël. »

« On peut chanter, danser ! »

« Moi, ce que j'aime pour Noël c'est le sapin et les guirlandes. »

« J'adore décorer le sapin. »

« J'aime bien quand c'est décoré. »

« Quand il neige, on peut des bonhommes de neige. »

« J'adore faire une GROSSE boule de neige. »

« Quand il y a de la glace, on peut patiner. »

Natéo, Chloé, Ethan, Noah, Layla, Simon, Kyle, Alexandre, Maelye, Abygaël, Augustin,
Théa, Bryan, Justine, Noé, Benjamin, Morgan, Anaya, Maëlys, Manon.

Notre école - Noël

CP/CE1/CE2 :



Notre école – Noël

CMI/CM2 :

C'est pour rigoler en famille et passer des moments joyeux.

C'est un moment de bonheur et de joie.

Zoé et Martin

Noël représente : le bonheur, le sapin, la famille, la joie, la neige et les décorations.

Mathys et Clara A

Noël est une fête familiale qui est attendue par beaucoup d'enfants et qui apporte beaucoup de joie. Le plus souvent, on met un sapin dans la maison et on le décore avec des guirlandes et des boules.

Théo et Clara

Noël, ça nous fait penser au sapin, aux cadeaux, à ma famille, au réveillon et à mes amis.

Kayna et Jules

C'est une fête où est la bonne humeur, où on retrouve des membres de notre famille qu'on n'a pas vus depuis longtemps et à minuit le Père Noël vient pour mettre les cadeaux sous le sapin.

Matys et Amélia

Noël, c'est du bonheur en famille, des cadeaux, un sapin décoré, c'est une fête en hiver.

Lucile et Lily

Noël est une fête qui est faite pour passer du temps avec sa famille et ses amis.

Cette fête apporte la joie.

Paolo et Léna

Noël, pour nous, cela représente de la joie, se retrouver en famille, voir ses proches, beaucoup de cadeaux, les décorations de Noël et du sapin de Noël en famille.

Justine et Clément

L'équipe enseignante vous souhaite une belle fin d'année et de joyeuses fêtes.



*REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL
TRANZAULT- LYS SAINT GEORGES-SARZAY (RPI)*

LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Nous sommes repartis pour une nouvelle année scolaire pour les enfants du R.P.I. Sarzay / Tranzault / Lys St Georges.



Les activités périscolaires continuent jusqu'en juillet 2018.

Des activités manuelles sont proposées (tableaux automnales, grenouilles, smileys sur galets, cartes et couronnes de Noël, hiboux en assiette carton),



de la cuisine (araignées au beurre de cacahuètes pour halloween), des jeux coopératifs pour apprendre le respect de l'autre, la tolérance et la solidarité.

Isabelle BIGRAT

LA GAULE DU LYS



Le bourg
36230 LYS SAINT GEORGES

Malgré un débit très faible de nos cours d'eau de nombreux pêcheurs ont néanmoins arpenté les rives du Gourdon, du Creuzançais, de l'Aubord et de la Bouzanne et fait de bonnes pêches.

Nous n'avons pas pu réaliser tous les lâchés de truites prévus initialement.
Nous avons continué et terminé "l'atelier pêche" avec les enfants fin juin.

Nous souhaitons organiser un "atelier pêche" pour les femmes qui désireraient apprendre ou se perfectionner dans la pêche à la ligne.

Mesdames, si vous êtes intéressées prenez contact avec nous (www.lagauledulys@gmail.com).

Cette année les cartes seront délivrées par internet.
Vous pourrez vous les procurer en vous connectant directement sur le site de la Fédération de pêche (www.peche36.fr), ou en vous rendant : soit à votre mairie, soit chez un de nos revendeurs ou à la Mairie de Lys St Georges le 3 mars 2018 de 9h30 à 12 h 00.



Nos revendeurs, que je remercie pour leur dévouement sont :

- La Mairie de Tranzault.
- ❖ Le Café de la place (Neuvy st Sépulcre)
- ❖ Le Duché (Neuvy St Sépulcre)
- ❖ Le Relai St Roch (Jeu Les Bois)
- ❖ Restaurant Giselle et Yves Bruneau (Sarzay)

D'autre part je remercie votre municipalité pour son soutien financier.

Je remercie également tous les bénévoles et la Fédération de Pêche de l'Indre qui œuvrent au bon déroulement de nos manifestations, les propriétaires et exploitants agricoles qui nous permettent de pêcher sur leurs terres, l'association Fariots Boischaud Sud qui contribue au réempoisonnement de nos rivières.



Le vendredi 9 février 2018 vous pourrez, si vous le souhaitez, nous rejoindre à l'assemblée générale qui se déroulera à partir de 20 heures à la salle des fêtes de Tranzault qui exceptionnellement nous accueille. Nous ferons le bilan de l'année écoulée et nous vous présenterons nos projets.

Enfin, je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux pour 2018.

Aimé Monjoin
Président de La Gaule du Lys

Vie associative et sportive



FOOTBALL CLUB DE TRANZAULT

Le club de foot de BVN se porte bien nous avons le même nombre de joueurs et joueuses que l'année dernière, le début de saison est prometteur pour l'ensemble des équipes.

En photo les 2 équipes qui jouent sur le terrain de TRANZAULT.

Le club remercie la municipalité de TRANZAULT.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2018 au plaisir de vous revoir autour du stade pour encourager votre équipe.





ASSOCIATION FAMILLES RURALES TRANZAULT-LYS SAINT GEORGES

Le mouvement Familles Rurales agit en faveur des familles en milieu rural sur tout le territoire. C'est un acteur de l'économie sociale et solidaire, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille.



Au niveau national, le projet de Familles rurales se décline sur 5 points principaux :

- ✚ ***Nous fournir des conseils pratiques sur les principaux sujets du quotidien*** afin de nous permettre d'agir en citoyens avertis (santé, prévention, éducation, consommation, ...).
- ✚ ***Défendre nos intérêts*** et porter notre voix auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques.
- ✚ ***Répondre à nos besoins*** dans nos territoires ruraux, en développant des activités et des services adaptés qui contribuent à notre développement, ainsi que celui de notre milieu de vie.
- ✚ Nous ***encourager à participer et à s'engager*** ; l'entraide, la rencontre et le partage d'expériences forment le socle du Mouvement.
- ✚ ***Participer à l'animation de la vie sociale, au dynamisme et à l'attractivité de notre territoire rural***, afin de s'y sentir mieux, de s'y épanouir et d'y prendre des initiatives solidaires.

Au niveau local notre association tourne autour de 3 axes :

- ✚ ***Des rencontres*** avec le ***Club de l'amitié***, le ***2^{ème} jeudi de chaque mois***, qui n'est pas réservé qu'aux "Ultra-anciens", mais accessible à tous jeunes et moins jeunes. Le nombre de participants est en diminution mais la joie, les jeux, les échanges sont au rendez-vous.



Le 03 septembre dernier et le ***"déjeuner champêtre"*** ponctué de rires, de musique avec "Joseph et ses copains" et de jeux avec la participation d'Amélie (animatrice Oika).



Le 11 janvier prochain nous partagerons la traditionnelle galette des Rois avec les enfants des écoles.

**ASSOCIATION FAMILLES RURALES
TRANZAULT-LYS SAINT GEORGES**

- ✚ **Des services**, avec le **maintien à domicile** de nos aînés. Il y a 10 ans (déjà) l'association s'équipait de matériel informatique « quel progrès !!! ». Comme on dit : "**notre ordinateur rame**", nous avons donc investi cette année dans un nouveau PC naturellement plus performant. Ce matériel sert principalement à la gestion complexe du maintien à domicile et aux échanges avec la Fédération Départemental.
- ✚ **Des activités** avec la **Gymnastique**, les jeudis soir (hors vacances scolaires) où cette année 15 participantes œuvrent pour leur bien-être.



Un premier **atelier créatif** le mardi 31 octobre et la "fabrication de mobile", qui en appelle bien d'autres. N'hésitez pas à nous faire part de vos envies ou besoins.

Amateurs de **jeux de société**, nous vous proposons de venir partager le plaisir des réunions entre joueurs de tout poil, pour découvrir ou faire connaître de nouveaux jeux, faites-vous connaître auprès de Jean au 02 54 31 31 71.

Notre **Assemblée Générale** aura lieu le **dimanche 11 mars 2018 à 10h30 à la salle polyvalente de Tranzault**. C'est un moment privilégié d'échange où les critiques constructives et l'expression de vos besoins sont de rigueur.

La carte d'adhérent est obligatoire pour participer aux activités, sauf pour le "maintien à domicile", où elle est fortement recommandée.

Cette année, dans une "démarche d'économie appréciable d'encre et de papier", la Fédération nous demande de rencontrer les anciens et nouveaux adhérents, pour leur inscription et pour encaisser leur participation financière de 24 €. Puis de faire remonter le tout à Châteauroux pour l'édition des cartes, que nous devons retourner chercher et remettre ensuite à chaque adhérent.

« C'est peut-être cela aussi, la simplification administrative ? »

Meilleurs Vœux pour cette Nouvelle Année.

Pour tous renseignements prendre contact avec **Jacqueline FRADET** au 02 54 30 91 65.



CLUB CYCLISTE VTTTRANZAULT

Bonjour à tous



Voici le bilan de l'année 2017

Le club a tenu son assemblée générale le 01/12/2017.

Election du bureau : le bureau reste inchangé.

2017 en chiffres : le nombre de licenciés a encore augmenté cette année.

Membres 74 : 44 licenciés FFC / 27 licenciés UFOLEP / 3 cotisants non licenciés (en 2015

Membres 55 ---- en 2016 Membres 61).

10 organisations :

- 🚲 **1 épreuve VTT** pour les écoles de vélo à TRANZAULT challenge CREDIT AGRICOLE.
- 🚲 **2 rando VTT** : la CYCL'ONE et la TRANSBERRICHONNE.
- 🚲 **3 épreuves sur route** : Le tour du Val de Bouzanne en 3 - J - PC open, le prix de la Municipalité de Mers sur Indre avec un CLM le matin et en circuit l'après-midi et la coupe régionale des clubs pour les écoles de vélo avec un CLM par équipe à Neuvy-Saint-Sépulchre.
- 🚲 **4 cyclo-cross** : les 2 jours du Val de Bouzanne 2^{ème} édition au plan d'eau de Neuvy, la coupe régionale des clubs EDC cyclo-cross en relais au plan d'eau de Neuvy, le cyclo-cross de la plaine des sports à Châteauroux toutes catégories + Cadets Minimes, le cyclo-cross SOUVENIR CHRISTOPHE CHICAUD à CREVANT toutes catégories + Benjamins Minimes et Cadets.

41 victoires du club toutes catégories confondues obtenues par 16 coureurs différents, 3 titres de champion départementaux : en Pupille « challenge Crédit agricole » Louis JAUTARD en PC Alexis GAUTRON et Jean François HERMET.

1 titre de champion régional : en PC Alexis GAUTRON.

Très belle saison de Lisa BEAUBRUN avec plusieurs victoires mais surtout une très grosse performance en coupe de France à Chatelguyon en minimes/cadettes 5^{ème} minimes et 1^{ère} minime de la Région Centre.

De nombreuses places d'honneur, notamment avec le leader du club Yoann MOREAU en 2^{ème} catégorie 42 jours de course dont 10 en 1^{ère} catégorie et 2 Elites Paris Vierzon et le prix Des Grattons à Chateaufeillant. Les participations pour plusieurs à de belles épreuves comme le BCB et le Tour du Pays Sostranien.



Le groupe de Vététistes du club n'est pas en reste avec cette saison encore de superbes aventures dans des épreuves de renom comme La PASTOURELLE à SALERS - La rando SILEX en Dordogne - La TASENAT - La TRANSVOLCANIQUE 166 kms, etc... Bravo à eux !

Belles satisfactions aussi avec nos organisations, comme le cyclo-cross des 2 jours du Val de Bouzanne avec la participation de Sylvain CHAVANEL et un très beau plateau de coureurs qui avaient fait déplacer beaucoup de spectateurs et également le Tour du Val de Bouzanne sur route à TRANZAULT 96 coureurs au départ avec un vainqueur plein d'avenir membre de l'équipe de France Valentin RETAILLAUD et la participation de Charlotte BRAVARD



championne de France quelques temps après, le Prix de Mers sur Indre avec un certain Pascal MONTIER recordmann de l'HEURE sur piste dans sa catégorie d'âge et plusieurs fois champion de France et du monde en Masters vainqueur final, et enfin une organisation qui nous tenais vraiment à cœur, le souvenir Christophe CHICAUD coureur du club décédé accidentellement il y a à peine un an, qui pour une première et malgré le mauvais temps a réuni 71 coureurs sur un très beau circuit qui sera bien sûr reconduit en 2018.

Voilà le bilan sportif 2017 vraiment encourageant pour les saisons à venir avec un budget de fonctionnement de 23.500 €uros qui se termine avec un solde très légèrement positif l'arrivée de nouveaux partenaires nous aiderais à nous développer encore un peu plus encore, l'arrivée de 9 nouveaux jeunes à l'école de vélo nous encourage dans ce sens puisque en 2018 le nombre de licenciés va encore augmenter légèrement comme tous les ans.

Les remerciements vont à tous nos partenaires actuels qui nous soutiennent depuis plusieurs saisons et surtout la municipalité de TRANZAULT qui nous soutient tant du point de vue financier que matériel et qui nous mets à disposition un local communal et des remerciements également à tous les licenciés et bénévoles du club qui sont présents lors de nos organisations qui sont aussi une belle réussite du club.



Organisations 2018 : à ce jour 6 organisations sont programmées pour 2018.

Tous les membres du club et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018

Les photos : une partie des licenciés
: l'avenir du club avec les Jeunes de l'école de vélo et accompagnateurs

MERCI A TOUS !

Le Président Guy BRULON



La mailloche et les maillochons ont repris leurs activités depuis septembre avec toujours le même enthousiasme et la chaleur amicale qui les réunit le lundi soir.

Cet atelier aux 10 établis regroupe 16 adhérents au lieu-dit Condé dans la grange de Patrice

Chateau à Montipouret. Ici chacun laisse libre cours à la recherche d'une configuration qu'offre le bois, ou bien choisit le morceau idéal pour réaliser une sculpture dont l'idée est déjà déterminée : bois de hêtre, de noyer, d'olivier, de chêne, de buis....

La sculpture ne s'arrête pas aux ciseaux à bois, d'autres outils comme le tour, les scies, les ponceuses (sans oublier les mains et la persévérance), permettent d'accéder à des procédés qui conduiront à perfectionner l'ouvrage final.



En septembre, lors des *portes ouvertes des ateliers d'artistes* et en correspondance avec les journées européennes du patrimoine, la Mailloche a accueilli 3 détenus et leurs accompagnateurs. La visite a suscité beaucoup d'intérêt dans ce contexte particulier de sortie autorisée en fin de peine, sur proposition de Jean Marc Le Bruman. Un repas a aussi été partagé sous la grange entre maillochons, détenus et personnels de la Centrale de Châteauroux. Très chaleureux.

Au cours de ce trimestre, l'association a proposé d'insérer quelques séances de modelage en terre. A travers cette technique, il s'agissait de faire une ébauche qui serait le modèle en volume de la sculpture à réaliser en bois. Le modelage est presque l'inverse de la sculpture. Il procède par ajout de

matière alors que la sculpture procède par enlèvement de la matière. Mais aussi, le contact des doigts avec la terre n'est pas le même que celui des outils avec le bois. Chacun s'y est investi différemment selon ses propres affinités. La rapidité d'élaboration est un atout pour appréhender physiquement les proportions.

La terre a ses exigences. Elle se rétracte en séchant. Il faut considérer son retrait, la travailler en plusieurs phases selon l'épaisseur et l'équilibre de la forme, assurer ses fondations pour qu'elle ne s'effondre pas. Puis il y a la cuisson. Nous avons proposé une cuisson au four à sciure (*à l'africaine*). Elle consiste à fabriquer au sol un cube de briques non scellées de telle façon que l'air fasse tirage à travers les jointures. On tapisse le fond avec de la sciure. On empile les pièces de terre par dessus, on recouvre à nouveau avec de la sciure... On met le feu à la surface et la combustion va durer entre 8 et 12 heures. On retrouvera les pièces cuites à une température d'environ 650 °, c'est à dire enfumées (noircies). Ce procédé permet de garantir la dureté des pièces sans pour autant prétendre à une vraie cuisson (*dite biscuit*) qui devrait être assurée à 960°.



Cette étape de découverte de la terre est une expérience du volume en sculpture, mais l'atelier continue son rythme d'exploration du bois au son des mailloches pour le plaisir de chacun et le partage des sensations entre tous.

LES MAILLOCHONS



CLUB INTERCOMMUNAL D'INFORMATIQUE

Notre Club en chiffres c'est :

- 44 familles adhérentes
- 738 heures de formation collectives, dont :
 - 29% du temps pour Internet et la messagerie électronique
 - 18% du temps pour la découverte de l'outil informatique
 - 15% du temps pour le traitement de l'image numérique (*montage vidéo, création de cartes, de documents divers*)
 - 13% du temps pour la consolidation des acquis
 - 12% du temps pour le traitement de textes
 - 11% du temps pour le tableur et la comptabilité d'associations
 - 02% du temps pour la réalisation de pages Internet
- 139 heures d'assistance à domicile pour le conseil avant investissement, la mise en route, ou le dépannage de matériels et de logiciels informatiques
- 60 heures de permanence où une dizaine de personnes, ont pu être soutenues pour diverses démarches administratives dématérialisées



Mais notre Club c'est avant tout un espace convivial, d'échange, de partage, qui recouvre différentes activités liées aux nouvelles technologies, qui a une interaction entre les adhérents, et permet la création et la diffusion de divers documents, c'est ce qui est couramment appelé, maintenant, un réseau social, mais avec sa particularité : il n'est pas virtuel.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, à nous rencontrer, à participer à l'une ou l'autre de nos différentes activités. Vous pourrez les retrouver sur Internet à notre page Facebook :

<https://fr-fr.facebook.com/Club-Informatique-Tranzault-384555865221276/>

**Prochaine réunion d'inscription aux formations collectives le lundi 8 janvier 2018
salle informatique du centre socioculturel de Neuvy Saint Sépulchre.**

L'impression 3D ou *impression tridimensionnelle* est l'appellation "grand public" des procédés de fabrication de pièces en volume par ajout ou agglomération de matière.

Pour vous donner une petite idée sur l'impression 3D, je vous invite à visionner ce documentaire "*L'imprimante 3D pour tous - FUTUREMAG – ARTE*"

<https://www.youtube.com/watch?v=AWzjTxuhImO>

Avec l'aide financière de la Commune et du Conseil Départemental, nous avons investi dans une imprimante 3D : une *Vertex K8400*

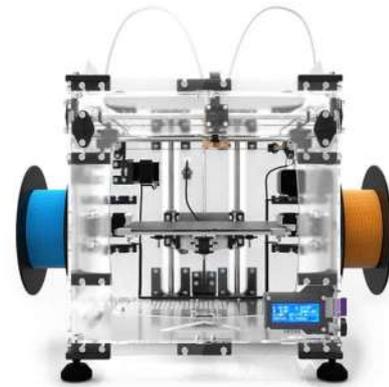
Le kit imprimante 3D de Velleman, permet d'imprimer des objets de 18 cm en utilisant du filament en plastique PLA (*Polylactic acid ou acide polyactique*) de 1,75 mm.

Le PLA, souvent utilisé dans l'emballage alimentaire, est biodégradable et est issu de matériaux recyclés. Il peut être obtenu aussi à partir d'amidon de maïs.

Il ramollit autour de 50°, commence à fondre à 160° et est réellement travaillé à 180°.

Spécifications

- kit à assembler
- technologie : FFF (Fused Filament Fabrication)
- alimentation : 150 W
- dimensions de la zone d'impression : 18 / 20 / 1
- température maxi de l'extrudeur : 270 °C
- vitesse d'impression : 30 à 120 mm/s
- buse d'extrusion : 0,35 mm
- résolution de couche : 0,1 mm
- dimensions :
 - largeur : 36 cm
 - profondeur : 38 cm
 - hauteur : 40 cm



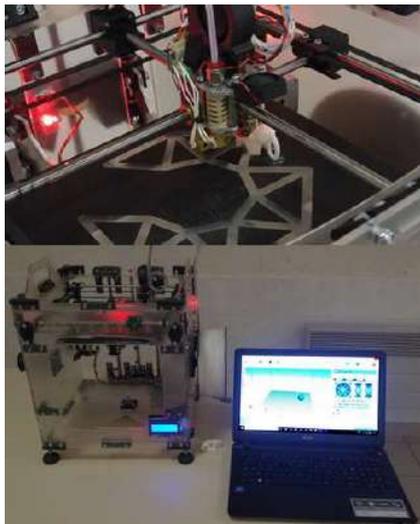
L'imprimante peut fonctionner directement à partir d'un PC via le port USB (en anglais "**Universal Serial Bus**", sert à connecter des périphériques informatiques entre eux) ou en autonome à partir d'une carte SD (en anglais "**Secure Digital**", est une carte mémoire amovible de stockage de données numériques).

Nous avons déjà organisé 2 ateliers autour de la Vertex K8400 :

- le premier qui s'est déroulé les 5 et 6 août, avait pour but l'assemblage de la machine



- le second du 10 décembre dernier, avait pour objectif le calibrage de l'imprimante et la fabrication de nos premières pièces



Au balbutiement de la maîtrise de notre imprimante 3D, d'autres ateliers se dérouleront en 2018 :

- pour d'une part affiner le réglage de la machine et se perfectionner quant à la confection d'objets divers
- et d'autre part, pour étudier le fonctionnement de "**Blender**", logiciel de modélisation 3D compatible avec les principaux systèmes d'exploitation (*Windows, Mac OSX, Linux*). La modélisation 3D est une technique utilisée dans le jeu vidéo et le cinéma d'animation, elle permet de créer un objet en trois dimensions.

En espérant vous voir nombreux ouvrir la porte de notre club, toute l'équipe vous souhaite de passer d'agréables fêtes et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2018 !!! pour tout renseignement concernant le Club,

Ginette : 02 54 31 05 58

pour une formation un conseil, ou un dépannage,

Jean : 02 54 31 31 71

Joyeux Noël
et
Bonne Année 2018



CLUB INTERCOMMUNAL D'INFORMATIQUE

*Vous êtes à la recherche
d'une formation informatique
conviviale près de chez vous ?*

*Agréé Jeunesse
et
Éducation Populaire*

Club Intercommunal d'Informatique



*nouvelle session de formation
du 08 janvier au 23 février 2018*

*information et inscription
lundi 8 janvier 2018 à 10h00
salle informatique du centre socioculturel
de Neuvy Saint Sépulchre*

*pédagogie basée sur la pratique, la réalisation d'exercices
et la production de documents personnalisés*

Organisme de Formation enregistré sous le N° : 24 36 00678 36

Manifestations à venir



St Vincent, St Blaise le 27 janvier 2018 A Tranzault



La célébration débutera à **18h00** à l'église de Tranzault
et sera suivie de la procession accompagnée des vieilles.

Les festivités seront poursuivies vers **19h30** à la **salle polyvalente** où se tiendront
le vin d'honneur et la distribution des pains bénis.

Un **dîner dansant** clôturera la fête à partir de **21h00**

Au menu :

Kir

Salade océane

Sauté de joues de bœuf aux carottes

Duo de fromages et salade

Pêcher

Café

Prix de la carte comprenant un pain béni et le repas dansant : 21 €

Repas enfant (jusqu'à 12 ans) : 10 €

Pain béni seul : 4 €

Réservations au 02.54.30.90.79 (avant le 20 janvier 2017)

Venez nombreux

Merci à l'ensemble des bénévoles du comité des fêtes, malheureusement toujours moins nombreux, pour leur dévouement, leur disponibilité pour la meilleure organisation possible de nos moments festifs.

Merci aussi au glaude pour les affiches



LES BRANDONS

Le samedi 17 et le
dimanche 18 février 2018

2 diners dansants au Chassin

Feu d'artifice

Soirée Moules - Frites

Place de l'église le samedi 7 juillet 2018

Il est préférable de réserver auprès des membres du comité des fêtes pour toutes les soirées. Tél. : 06.70.80.75.81.

Meilleurs vœux 2018

Informations pratiques

PROGRAMMES DE PREVENTION /ATELIER DU BIEN VIEILLIR

Dans le cadre de la coordination gérontologique de Neuvy-Saint-Sépulcre nous mettons en place au printemps 2018 un projet d'atelier gym mémoire animé par un intervenant expert de l'EPGV du réseau sport santé.

Cet atelier s'adresse aux séniors sensibles au déclin des fonctions mnésiques ou souffrant de troubles de la mémoire. Il vise au réentraînement des mécanismes de mémorisation par le biais d'un travail ludique dans le cadre d'une dynamique de groupe.

Ce programme se déroule sur un trimestre à raison d'une séance par semaine en moyenne. Il aura lieu dans la salle polyvalente de TRANZAULT.

Une demande de financement est actuellement en cours auprès de la conférence des financeurs, la réponse devrait arriver fin janvier. L'inscription reste à charge des participants : elle serait de l'ordre de 15 Euros environ.

Une information a été faite lors du repas des aînés : une dizaine de personnes sont intéressées mais il reste encore des places.

Pour inscription ou plus d'informations, contacter Chantal HIBERT - Tél : 02.54.30.94.55 ou la Mairie - Tél : 02.54.30.81.05.



Objectif Zéro Pesticide dans mon jardin

Charte d'engagement des jardiniers amateurs de l'Indre

Dans le cadre de l'opération « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages », le CPIE Brenne-Pays d'Azay et Indre Nature accompagnent les communes de l'Indre dans la réduction du volume de pesticides employés dans l'entretien des espaces verts. **En vous engageant dans cette charte, vous soutenez votre commune dans son choix de réduire son impact sur la santé et l'environnement de tous.** Vous trouverez les détails de ces engagements au dos de cette charte.



Objectif Zéro Pesticide dans mon jardin

Charte d'engagement des jardiniers amateurs de l'Indre

Les pesticides (du latin « cida », qui veut dire tuer et de l'anglais « pest » qui signifie nuisible) sont des substances utilisées pour lutter contre des organismes nuisibles aux cultures.

En quelques chiffres (source : *généralisations futures*) :

- La France est le troisième consommateur de pesticides au monde et le premier consommateur européen.
- 10% des pesticides sont utilisés dans les lieux publics et les jardins privés. Les jardiniers amateurs représentent les trois quarts des utilisateurs non agricoles.

- 1 Je connais les caractéristiques de mon jardin afin d'adapter mes pratiques de jardinage et d'éviter de faire des erreurs.**

Les caractéristiques écologiques à connaître :

 - la nature du sol (argileux, sableux, limoneux),
 - le climat (gel, vent, sécheresse/humidité),
 - l'exposition (au vent, au soleil).

Pour cela, observez votre jardin régulièrement et notez tout dans un carnet !
- 2 Je favorise l'accueil des animaux auxiliaires afin de lutter de façon biologique contre les nuisibles.**

Les auxiliaires sont des animaux qui se nourrissent ou parasitent les ennemis de nos cultures (le hérisson et le carabe doré mangent les limaces, la larve de coccinelle se régale de pucerons...)

Pour les attirer et les garder dans son jardin il est important de leur offrir des refuges diversifiés (haies champêtres, mares, tas de pierres, fagots, fleurs sauvages, plantes aromatiques et fleurs mellifères).
- 3 J'utilise les outils adaptés afin de respecter la vie du sol.**

Au jardin (potager ou massif), il est important de ne pas mélanger les différentes couches du sol. En effet, les micro-organismes responsables de la fertilité des sols vivent tous dans les premiers centimètres de terre et seront de ce fait asphyxiés si la terre est retournée. Un des outils idéal pour ameublir la terre sans la retourner est la Grelinette ou fourche à bêcher.
- 4 Je favorise l'accueil des animaux auxiliaires afin de lutter de façon biologique contre les nuisibles.**

Les pesticides ne sont pas sélectifs, ils éliminent les insectes, les plantes utiles et touchent les autres habitants du jardin (animaux domestiques, enfants, adultes...). Une législation existe, il faut la respecter (interdiction de traiter dans un rayon de 5 mètres autour des points d'eau (rivière, caniveau, puits, fossés...), respect strict des dosages des produits, port des équipements de protection...)
- 5 Je couvre mon sol afin de limiter la pousse des « mauvaises herbes » et de protéger mes plantes.**

Pour éviter la pousse des « mauvaises herbes » que vous ne voulez pas garder, utilisez un paillage (paille, copeaux...) ou des plantes couvre-sol (plantes qui se développent principalement en s'étirant sur le sol) pour empêcher la lumière d'arriver au sol et occuper l'espace. Couvrir le sol permet également de protéger les plantes du froid et de la sécheresse mais également de nourrir le sol : en se décomposant, les végétaux employés en paillis fertilisent le sol.
- 6 Je connais les impacts des pesticides afin de comprendre leurs effets sur la santé et l'environnement.**

Les communes, au même titre que les professionnels ou les jardiniers amateurs, doivent tendre, d'après le plan Ecophyto 2018, à une réduction de 50% de l'utilisation des pesticides. Elles doivent donc mettre en place des techniques alternatives (sur le même principe que les jardiniers amateurs) qui peut amener à un changement visuel (pas toujours accepté par les administrés) des espaces verts de la commune. Il est important de soutenir votre commune dans cette démarche en participant notamment aux actions qu'elle organise.
- 7 J'accepte quelques herbes spontanées afin de réduire le temps d'entretien (chimique ou manuel) dans mon jardin.**

Dans certains endroits de votre jardin, laissez s'épanouir la végétation spontanée tout en la contrôlant pour amener une touche esthétique (couleurs variées), un gain de temps non négligeable (pas de désherbage) et un gain écologique considérable : certains insectes ne peuvent survivre que grâce à certaines plantes sauvages !
- 8 J'exclus les pesticides de mon jardin afin de protéger ma santé, celle de mon entourage et mon environnement.**

L'arrêt complet de l'utilisation de pesticides dans un jardin dépend de la volonté de chacun. C'est une démarche volontaire qui apparaît généralement après une prise de conscience des effets néfastes de ces produits sur son environnement proche. Il ne s'agit pas de laisser son jardin « en friche » mais bien de l'entretenir différemment à partir d'un ensemble de techniques alternatives.
- 9 Je soutiens ma commune dans sa démarche « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages ».**

Les communes, au même titre que les professionnels ou les jardiniers amateurs, doivent tendre, d'après le plan Ecophyto 2018, à une réduction de 50% de l'utilisation des pesticides. Elles doivent donc mettre en place des techniques alternatives (sur le même principe que les jardiniers amateurs) qui peut amener à un changement visuel (pas toujours accepté par les administrés) des espaces verts de la commune. Il est important de soutenir votre commune dans cette démarche en participant notamment aux actions qu'elle organise.

Informations pratiques – La carte grise et le permis de conduire

la carte grise à portée de clic !

DU NOUVEAU pour mes démarches

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je n'ai plus à me déplacer

demarches.interieur.gouv.fr pour m'informer

MES DÉMARCHES à portée de clic !

le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU pour mes démarches

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je ne me rends plus en préfecture

demarches.interieur.gouv.fr pour m'informer

MES DÉMARCHES à portée de clic !

L'État simplifie mes démarches

Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration) ;
- d'une demande de changement d'adresse ;
- de demande de changement de titulaire ;
- d'une déclaration de cession d'un véhicule.

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.
- Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'État pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.
- Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur la courrier d'envoi de ce dernier.
- En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.
- Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.
- Dans le cas d'une cession, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.

Je peux être accompagné par le médiateur de point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr



L'État simplifie mes démarches

- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr



Informations pratiques

Secrétariat de Mairie

Mardi de 9h30 à 12h (**fermeture l'après-midi**)
Jeudi de 15h à 18h30
Vendredi de 9h30 à 12h
Samedi de 9h30 à 12h

Rappel : les plages horaires d'ouverture au public de la Mairie ne sont pas celles de la présence de la voiture de la secrétaire sur le parking.

Déchet'
TRI TRIONS,
RECYCLONS,
INVENTONS,
POUR DEMAIN

Horaires d'ouverture

Vendredi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Bricolage, jardinage :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants sont totalement interdits en dehors des horaires suivants :

- Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.
- Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.
- Dimanche et jours fériés : 10 h 00 à 12 h 00.

Ramassage des poubelles :

Le ramassage des poubelles a lieu une fois par semaine sur la commune de Tranzaut le mardi matin. *Les poubelles doivent être sorties avant 6h30 le jour du ramassage ou la veille au soir.* En dehors cette période nous vous remercions de ne pas laisser de sacs poubelles sur le bord de la route.

Quelques rappels sur le TRI sélectif

Collecte sélective en apport volontaire	
Bac jaune	Briques alimentaires, petits emballages carton, bouteilles plastiques (y compris huile), boîtes de conserve, flacons plastiques, canettes alu, aérosols ménagers, barquettes alu ... <i>Ecrasez bien les bouteilles, briques de lait... pour que le conteneur ne se remplisse pas trop vite !</i> <i>Fait-il lever les emballages avant de les jeter ? NON ! Mettez de bien les vider pour qu'ils puissent être recyclés.</i>
Bac bleu	Journaux, revues, magazines, papiers secs et sans emballages plastiques
Bac vert	Contenants en verre sans bouchons ni capsules ni couvercles
À la déchetterie	Métaux, déchets verts, gros cartons, matériels électriques et électroniques, déchets toxiques en petites quantités, pots et aérosols de peinture, solvants, diluants, huile de friture, huile de vidange, encombrants, gravats, vêtements, chaussures, jouets, piles, batteries, verre à vitre, ampoules, néons...

Non recyclable
A jeter dans votre poubelle

Barquettes en polystyrène
Films et sachets plastiques
Emballages plastiques
Blisters en plastique
Couches culottes
Papier peint
Papier cadeau
Petits pots de produits laitiers
Vaisselle (faïence, porcelaine et verre)
Sacs aspirateur
Chiffons sales

Un doute ?
Jetez dans votre poubelle d'ordures ménagères

Déchets refusés
(y compris à la déchetterie)

Pneus
Radiographies
Médicaments
Cartouches d'imprimante (les mairies de Neuvy et Cluis les collectent)

La commission "Gazette" remercie les rédacteurs de chaque article
Le prochain numéro paraîtra le 1^{er} Juillet 2018. La date limite de réception des articles est fixée au **10 juin 2018**.

catherine.flechaire@orange.fr

Tél. 06.79.40.34.49

Je suis à votre disposition pour toutes suggestions ou informations complémentaires.